

## Deux ministères, une mission commune, des moyens différents

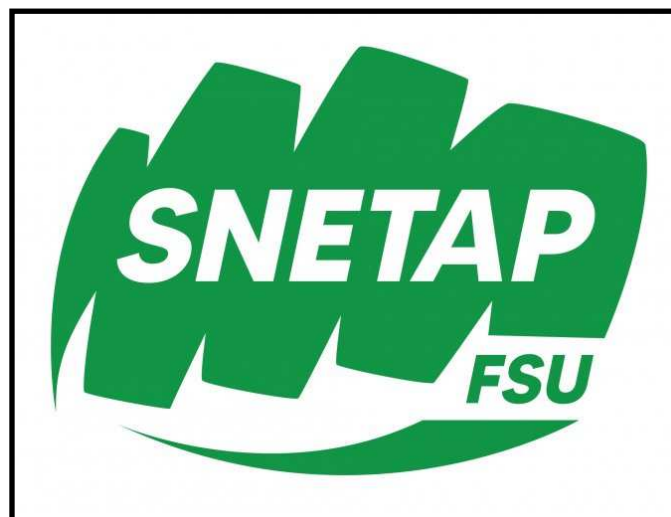
Depuis plusieurs années, les différentes politiques de l'éducation nationale sont aussi mises en application dans l'enseignement agricole mais pas avec les mêmes moyens. Alors que les équipes éducatives de l'enseignement agricole constatent un public ayant besoin davantage d'accompagnement, face à une réduction de moyens, elles ont une impression d'échec dans leur mission de formation des jeunes. Pourquoi nous n'avons pas les mêmes dispositifs ?

**Quelques exemples** : dans l'enseignement agricole, il n'y a pas de Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire pourtant institutionnalisé et obligatoire dans l'Education Nationale (même si les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des enjeux). Nous pouvons aussi regretter que les psychologues scolaires, déjà trop peu nombreux dans l'Education Nationale, soient complètement absents de nos établissements, car ils sont un maillon indispensable du suivi et de l'accompagnement des élèves en difficulté et/ou en situation de handicap.

Et il nous manque bien d'autres dispositifs.

La mise en place de dispositifs communs, avec de vrais moyens, est plus que nécessaire pour améliorer les conditions de travail des équipes pédagogiques pour la réussite des élèves.

Benjamin BRO SNETAP - FSU



## AESH dans le Lot

Malgré des avancées en trompe-l'œil, les conditions de travail et de rémunération des AESH restent insatisfaisantes.

Alors que le ministère a été alerté à maintes reprises, il continue de s'entêter en refusant les mesures d'urgence qui permettraient de sortir les AESH de la précarité et de leur garantir un meilleur avenir professionnel. La question du statut et la reconnaissance des heures de travail actuelles comme un temps complet ont été balayées d'un revers de la main !

Les temps incomplets imposés maintiennent les AESH, majoritairement des femmes, dans des conditions de vie indignes, sous le seuil de pauvreté. Le CDI proposé aux AESH au bout de trois années a même ajouté à leur précarité ! Salaire incomplet, retard des services de paies, voir pas de salaire pour les nouvelles recrues qui doivent patienter le mois suivant ! Refus d'aides sociales sous prétexte que les situations seront régularisées.

L'omission de l'indemnité PSC dès le passage en CDI et l'isolement des AESH. Nouvellement en CDI ou CDD, les AESH ont pu avoir connaissance de la gestion administrative des personnels AESH dans un mail du 10 Novembre 2023, soit plus de deux mois après la rentrée. Celles-ci se voient attribuées tout un protocole de personnels à prévenir en cas d'absence et redirigées vers des textes adressés aux rectrices (teurs) d'académie, aux inspectrices (teurs), directrices (teurs), et aux chefs d'établissements académiques des services de l'éducation nationale.



Cela démontre bien le mépris du gouvernement envers les personnels AESH.

**Le découragement de beaucoup de camarades AESH est monté en flèche. L'inflation, les bas salaires, le manque de reconnaissance et d'un vrai statut ont eut un effet dévastateur pour beaucoup et ont engendré un grand nombre de démissions à la rentrée !**

N° 115 :

Janvier—Février—Mars 2024

## EDITO : 13 manifestations...

La réforme des retraites est passée en force : le rouleau compresseur du 49/3 a forcé le passage sans entendre la voix des parlementaires, ni celle de la rue et de ses fortes et multiples mobilisations pacifiques : le ton est donné. Nous avons compris, le dialogue social est mis sous l'éteignoir et peu importe l'avis du plus grand nombre, il y a des intérêts à défendre, ceux d'une minorité, alors on contourne les règles démocratiques et tant pis pour la justice sociale, le CAC 40 fait sa loi. La minorité prospère, le peuple galère, la classe moyenne s'enfoncé.

Les migrants sont ponctionnés, il y a de l'argent à récupérer sur quelques allocations familiales, sur le repas des enfants, comme sur celui des étudiants, alors on n'hésite pas à bafouer la Constitution et ses valeurs démocratiques et sociales.

Les agriculteurs sortent les tracteurs, c'est l'hiver ils ont un peu plus de temps, mais ils ne viendront pas 13 fois, il y a urgence, ils sont si nombreux dans la colère, enfermés dans un système qui en broie une majorité et qui fait grassement vivre une minorité (avec les supermarchés et industriels), tiens on se répète...

La "brutalisation" des rapports sociaux semble être pour beaucoup la seule issue et c'est dommage, à la FSU nous allons continuer à défendre par le dialogue nos métiers et nos valeurs mais jusqu'à quand tiendrons-nous ? Trouverons-nous l'énergie pour ce combat inégal et résisterons-nous à la tentation de la radicalisation mais pour combien de temps ? La colère est là aussi et c'est dommage de ne pas l'entendre.

Anne Marie Bonhomme SNES—FSU

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Education, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Céline Sompayrac Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613 ; CPPAP : 1225S07627

08 février 2024

LHOSPITALET PPDC



## INSCRIPTION

au stage  
du 25 avril  
En page centrale



Institut de recherche de la FSU

Page 1 : Edito

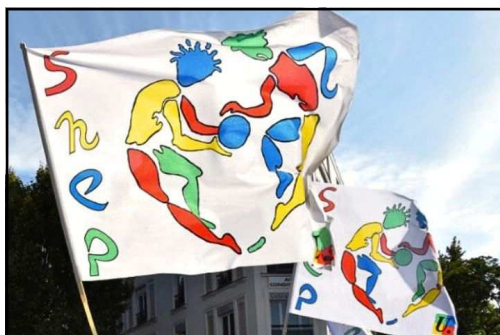
Page 2 : Martel—SNEP FSU  
Tour de France 2024 de la FSU

Page 3 : Carte scolaire 1er degré  
2nd degré : ce que le roi veut

Page 4 : Deux ministères, une mission commune, des moyens différents AESH dans le Lot

## MARTEL : TENTATIVE DE PASSAGE EN FORCE SUR LES DEUX HEURES DE SPORT

**Aujourd'hui, on confond sport / EPS, bouger 30 minutes...**



**Je vous invite à creuser la question ...**

**Au collège de Martel**, les enseignants d'EPS ont longuement expliqué au sein du conseil d'administration la différence, les enjeux et le CA a voté contre la mise en place d'une convention pour mettre en place 2 heures de sport en lien avec le club de tennis local.

**Ce dispositif censé lutter contre la sédentarité**, améliorer la santé et amener de nouveaux jeunes vers une activité sportive a été testé dans d'autres établissements de France et a été vivement critiqué car ne remplissant pas la mission annoncée. En effet, il concerne un nombre très limité d'élèves et seulement des élèves volontaires avec très souvent très peu de temps de pratique physique.

D'ailleurs, pour les élèves volontaires, il existe déjà un dispositif tout à fait satisfaisant : l'Association sportive et toutes les valeurs qu'elle porte.

**Les professeurs d'EPS** constatent au quotidien les effets d'une plus grande sédentarité chez les élèves et se mobilisent avec un projet innovant qui répond aux objectifs annoncés : « LA GRANDE EVASION » (« escape Game » pour des élèves

repérés en 6ème pour suivre un entraînement supplémentaire à raison d'une heure de plus par semaine). Et cela marche, depuis septembre, les élèves détectés développent des compétences physiques nécessaires pour aborder sereinement les exigences des programmes d'EPS.

Alors, la colère est montée lorsque le chef d'établissement annonce en janvier la mise en place forcée des deux heures de sport (sans convention signée par le CA) avec l'animateur du club de tennis, comme demandé par la DSDEN.

**C'est donc un passage en force face à une décision démocratique d'une instance décisionnaire de l'établissement.**

L'équipe EPS se mobilise, prévient de la lutte qu'ils vont mettre en place, contacte le SNEP qui demande une audience au DASEN, la presse, tracte devant le collège. Une bataille menée...une semaine !

**Car au bout d'une semaine de lutte discussion entre le chef d'établissement et le DASEN, le DASEN joint le SNEP et annonce la reculade !!! Une vraie victoire locale !!!**

**Bien entendu toute victoire est à surveiller dans sa mise en œuvre et à vérifier que les dispositifs contre lesquels on lutte, chassés par la porte ne reviennent pas par la fenêtre, ou la cave..**

Pour rappel : le **SNEP-FSU** défend depuis des années l'idée d'avoir 4 heures d'enseignement d'EPS sur toute la scolarité (de la maternelle à l'université) et non le « bouger 30 minutes » ou encore cette rustine des deux heures de sport qui n'apporte aucune réponse au problème de sédentarité.

L'action de « **La flamme de l'EPS** » est une action forte actuellement menée partout en France et qui aboutira à une manifestation EPS à Paris le 15 mars !! (voir sur lesite.snepsfu.fr)

**Laure Foltzer Secrétaire départementale du SNEP - FSU**

## « Tour de France 2024 » de la FSU

La **FSU 46** participera au « **Tour de France** » revendicatif organisé entre les **13 et 29 mai** et initié par la section de la FSU - SNUipp 59.

L'étape cycliste dans le LOT aura lieu le **vendredi 24 mai**.

Toute l'équipe départementale travaille d'ores et déjà pour que cela soit une belle



réussite sportive et revendicative.

Nous vous donnerons tous les éléments afin de participer à cette belle aventure au fur et à mesure de l'évolution du projet !

Une dizaine de départements traversés

**Départ à Roubaix et arrivée à Paris bien entendu !**

## Carte scolaire 1er degré

**Les instances de carte scolaire ont eu lieu les 31 janvier et 5 février derniers.**

Une carte scolaire « à minima » car nous sommes en année électorale et les suppressions de postes pour l'académie ont été miraculeusement annulés. Conclusion : 0 poste pour l'académie et donc 0 ouverture demandée, 0 fermeture également pour les 8 départements concernés. Le Lot perdra 48 élèves à la rentrée ce qui est peu comparé à d'autres départements ruraux similaires.

**Les mesures sont les suivantes : 1-1 = 0**

**Fermeture d'une classe** à l'élémentaire de **Souillac**  
**Ouverture d'une classe** à St Géry (qui était nécessaire depuis... la fermeture, il y a quelques années !)

**Autre opérations :**

- + 0,5 poste à l'école élémentaire Bénac sur une création d'une unité externalisée polyhandicapés APAJH (3 élèves)
- 0,5 poste d'enseignant spécialisé itinérant APAJH (SESSAD)
- Fusion des écoles mater et elem de Labastide Murat
- Transfert d'un demi poste ULIS de l'école Paul Bert à

l'école Chapou à Figeac pour l'année 2024/25

- Fusion des PIAL de Vayrac et Martel

La **FSU** regrette la suppression du demi poste itinérant qui manquera au SESSAD. La **FSU** a protesté sur le manque de moyens de cette carte scolaire qui empêche de remédier aux manques dans le remplacement, d'abonder les RASED... La **FSU** est inquiète sur la fusion des PIAL qui s'accompagne souvent par des pertes de postes.

Il y a aussi de fortes difficultés dans certaines écoles au niveau de la répartition des effectifs (24 GS - CP - CE1) :

Lacapelle Marival - Limogne - Lissac et Mouret - La Barguelonne - Gigouzac/St Pierre Lafeuille

Pour la FSU il faudrait de nombreux postes afin de restaurer un RASED complet pour 1000 élèves, assurer le remplacement correct dans les écoles (en cas de maladie ou de départ en formation), des créations d'ULIS, des plus de maîtres que de classes dans les écoles à plus de 5 classes, des postes pour éviter les classes triple niveaux à plus de 20 élèves, des postes pour limiter à 24 les classes de GS, CP et CE1...

La FSU a également déploré le fait qu'une cinquantaine d'élèves soient sans AESH.

## 2nd degré : Ce que le roi veut...

Un « **choc des savoirs** » : sans doute une formule de communiquant de plus. Sur le terrain c'est une énième réforme, un effet d'annonce mais ça va donner quoi concrètement ? Eh bien on ne sait pas, les textes ne sont pas prêts, il faut que le train des réformes avance mais sans les rails.

Au final on sait déjà, en collège avant la fin de la première année et sans qu'aucun bilan ne soit fait, on laisse tomber le soutien pour les sixièmes, celui qui avait fait disparaître la technologie. On va faire le tri des élèves sur des évaluations peu fiables et en avant dans le wagon des bons, des moyens, ou des mauvais, qui risque de correspondre aux première, seconde, et troisième classes d'antan, du moins du point de vue social et là les rails sont bien posés, les aiguillages seront rares.

On se bat depuis des années pour maintenir ici ou là une option théâtre pour un petit groupe et là miracle le théâtre sera pour tous. Cela dit sans aucune concertation, c'est le fait du prince, sans doute de bons souvenirs de jeunesse. Alors pourquoi pas mais attention on connaît le principe, c'est à moyens constants : le principe des vases communicants.

Des heures de théâtre pour tous les collégiens ça ne se trouve pas facilement et cela a un coût, alors qui en fera les frais ? Les enseignants des matières artistiques à coup sûr, avec quel genre de bricolage, celui de la baisse des horaires sans aucun doute. Le constat pour l'instant est clair, ce ne sera pas une amélioration, le volume des dotations en est la preuve.

**Anne-Marie Bonhomme - SNES-FSU**

**CHOC des SAVOIRS**  
C'est **NON !**

Je signe la pétition



<https://www.mapetition.org/non-choc-savoirs/>

